RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 10 novembre 2026
fixant la liste des établissements accrédités à délivrer
le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie
dénommé « bachelor agro » à compter de l'année universitaire 2027/2028
suite à la campagne d'accréditation 2026 n°1

NOR : AGRE2625640A

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles L. 812-12, L. 813-12, D. 812-70 à D. 812-95 et D. 813-70-5 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 612-32-2 ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » ;

Vu les avis du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace en date du 07 septembre 2026 ;

Vu les avis du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;

Vu les avis des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu les avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 30 septembre 2026 ;

Vu les avis de la section permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du 30 septembre 2026 ;

Vu les avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 10 novembre 2026 ;

Arrête :

Article 1er

Les établissements mentionnés aux annexes 1 à 5 du présent arrêté sont accrédités à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » à compter de l'année universitaire 2027-2028.

Article 2

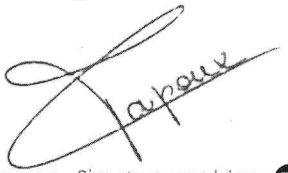
La directrice générale de l'enseignement et la recherche et les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 10 novembre 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire,
Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



M.FAIPOUX Signature numérique

Annexe 1 : Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 1/3) - modalité 1 an											
2027BAAAD001	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux) *			AgroCampus Limoges-Les Vasseix	/	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux)	2027/2028	2031/2032
		AgroCampus Périgord			AgroCampus du Lot-et-Garonne						
		Campus de l'Alimentation ENILIA ENSMIC - Surgères			AgroCampus 64						
					Lycée Jean Errecart						
2027BAAAD002	Université Perpignan Via Domitia	EPLEFPA Perpignan-Roussillon *			EPLEFPA de Castelnau le Lez	/	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA Perpignan-Roussillon	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 2/3) - modalité 1 an											
2027BAAAD003	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA d'Avignon – Lycée et UFA François Pétrarque			EPLEFPA de Digne-Carmejane EPLEFPA de Gap EPLEFPA d'Antibes EPLEFPA d'Aix-Valabre EPLEFPA d'Hyères EPLEFPA de Carpentras IFRIA Sud PACA EPLEFPA Le Valentin ENILV La Roche-sur-Foron LTP Les Mandailles	/	1 an	FIA/FPC	EPLEFPA d'Avignon – Lycée et UFA François Pétrarque	2027/2028	2031/2032
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 2/3) - modalité 3 ans											
2027BAAAD004	Université Claude Bernard LYON 1	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS	/	IPAD - Investigation Partenariale pour une Alimentation Durable	3 ans	FIS	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables » (page 3/3) - modalité 3 ans											
2027BAAAD005	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Dijon	École Nationale de l'Innovation, des Laboratoires, de l'Eau et de l'Alimentation (ENILEA) de Poligny *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS	/	Biotechnologies, ferments et santé	3 ans	FIS	École Nationale de l'Innovation, des Laboratoires, de l'Eau et de l'Alimentation (ENILEA) de Poligny	2027/2028	2031/2032
		Agrocampus Dijon	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIS							
2027BAAAD006	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Saint Lô Thère *	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIA	/	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Saint Lô Thère	2027/2028	2031/2032
		EPLEFPA de Seine Maritime	Qualité, alimentation, innovation et maitrise sanitaire (BIOQUALIM option "Aliments et processus technologiques")	FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - ***** - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 2 : Mention « Elevage et transitions »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Elevage et transitions » (page 1/2) - modalité 1 an											
2027BAET001	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	EPLEFPA de Cibeins * EPLEFPA La Côte St André - La Tour du Pin EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse			/	/	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA de Cibeins	2027/2028	2031/2032
2027BAET002	Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA)	EPLEFPA de Nancy - Campus Nancy Pixérécourt *			/	Les systèmes de polyculture-élevage de ruminants à la croisée des chemins et des frontières	1 an	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA de Nancy - Campus Nancy Pixérécourt	2027/2028	2031/2032
2027BAET003	Ecole Supérieure des Agricultures *	Lycée les Établières			Groupe Établières	Posture de conseil et négociation commerciale	1 an	FIS/FIA/FPC	Ecole Supérieure des Agricultures	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Elevage et transitions » (page2/2) - modalité 3 ans											
2027BAET004	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Rennes - Angers	EPLEFPA de Quimper Bréhoulou *	Aquaculture	FIS	/	Aquacultures Durables et Innovations	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA de Quimper Fouesnant	2027/2028	2031/2032
2027BAET005	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Le Robillard *	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIS	EPLEFPA de Saint-Hilaire du Harcouët	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Le Robillard	2027/2028	2031/2032
		EPLEFPA de Seine Maritime	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIA							
		EPLEFPA Saint-Lô Thère	Métiers de l'élevage : développement, production, conseil (ME)	FIS / FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 3 : Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 1/2) – modalité 1 an											
2027BAEAMA001	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	Vivarais formation			/	/	1 an	FIS/FIA/ FPC/VAE	Vivarais formation	2027/2028	2031/2032
		EPLEFPA La Côte St André - La Tour du Pin									
		Institut des sciences de la vie et de la terre (ISVT La Salle)									
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 1/2) – modalité 3 ans											
2027BAEAMA002	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Alençon Sées *	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS	/	/	3 ans	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Alençon Sées	2027/2028	2031/2032
		EPLEFPA de Saint Hilaire du Harcouët	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS							
		EPLEFPA La Germinière	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIS							

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » (page 2/2) – modalité 3 ans											
2027BAEAMA003	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA de Carpentras	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'Agri option "Transition agricole dans les territoires métropolitains")	FIA	/	Transition et valorisation pour l'agriculture méditerranéenne	3 ans	FIA/FPC/VAE	EPLEFPA de Carpentras	2027/2028	2031/2032

Légendes
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 4 : Mention « Génie agronomique et transitions »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 1/2) – modalité 1 an											
2027BAGAT001	Ecole Supérieure des Agricultures	EPLEFPA du Cher (Campus du Haut Berry) * EPLEFPA de Châteauroux - Naturapolis			/	Expérimentation - expérimentateur	1 an	FIA/FPC/VAE	EPLEFPA du Cher (Campus du Haut Berry)	2027/2028	2031/2032
2027BAGAT002	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	AgroCampus Bordeaux-Gironde *			Agrocampus Périgord Campus Agro-Viticole de la Charente (EPLEFPA de la Charente)	Management en Viticulture, Œnologie & diversifications durables	1 an	FIS/FIA/ FPC/VAE	AgroCampus Bordeaux-Gironde	2027/2028	2031/2032

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 2/2) – modalité 3 ans											
2027BAGAT003	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Montpellier	EPLEFPA Romans sur Isère *	Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement (MVAOE)	FIS	/	Fruits et Légumes Agroécologiques en Méditerranée	3 ans	FIS/FPC/VAE	EPLEFPA Romans sur Isère	2027/2028	2031/2032
2027BAGAT004	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) Institut polytechnique UniLaSalle	EPLEFPA de Seine Maritime *	Agronomie et cultures durables (ACD)	FIA	EPLEFPA de l'Eure	/	3 ans	FIS/FIA/ FPC/VAE	EPLEFPA de Seine Maritime	2027/2028	2031/2032
2027BAGAT005	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Rennes – Angers *	EPLEFPA Angers Le Fresne	Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement (MVAOE)	FIS	CFAA 49 Edgard Pisani Université d'Angers	Productions végétales spécialisées	3 ans	FIS/FIA	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Rennes – Angers	2027/2028	2031/2032

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole -*- indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 5 : Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement technique du consortium	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) partenaire(s)	Parcours local proposé (si existant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » (page 1/2) – modalité 1 an											
2027BASRNA001	Institut polytechnique UniLaSalle	Institut Saint Eloi * Lycée Robert Schumann			Institut technique de Savy	/	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut Saint Eloi	2027/2028	2031/2032
2027BASRNA002	Université de Toulouse	EPLEFPA d'Ondes *			Association ROBAGRI	Robotique et prototypage	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA d'Ondes	2027/2028	2031/2032
Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » (page 1/2) – modalité 3 ans											
2027BASRNA003	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	AgroCampus Bordeaux-Gironde *	Viticulture - Œnologie	FIS	/	Numérique pour l'agriculture (AgroNUM)	3 ans	FIS/FIA	AgroCampus Bordeaux-Gironde	2027/2028	2031/2032
2027BASRNA004	Université de Toulouse	EPLEFPA d'Ondes *	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA	Association ROBAGRI	Robotique et prototypage	3 ans	FIS/FIA	EPLEFPA d'Ondes	2027/2028	2031/2032

N° du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement technique du consortium	Spécialité de BTSA habilitée à la semestrialisation intégré à la formation	Voie(s) de formation accréditée(s) pour les 2 premières années de formation (BTSA intégré)	Etablissement(s) partenaire(s)	Parcours local proposé (si existant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation accréditée(s) pour l'année de diplomation du bachelor agro	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
										A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » (page 2/2) – modalité 3 ans											
2027BASRNA005	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro), au titre de son école interne, l'Institut Agro Dijon	EPLEFPA La Germinière *	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIA	/	/	3 ans	FIS/FIA	EPLEFPA La Germinière	2027/2028	2031/2032
		EPLEFPA de Vesoul	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA							
		EPLEFPA de Montbrison	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIA							
		LEAP Saint Clair Blain Derval	Génie des équipements agricoles (GDEA)	FIS/FIA							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié / VAE : Validation des acquis de l'expérience
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.